



## L'équipe de suivi de la scolarisation (ESS)

L'enseignant référent réunit l'équipe de suivi de la scolarisation pour chaque élève. Il favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du PPS.

L'équipe est composée des enseignants, des parents ou représentants légaux, des enseignants spécialisés, des professionnels de la santé ou des services sociaux.



## Les ULIS-Lycées en Haute-Loire

ULIS-Lycée Jean Monnet au Puy en Velay (depuis 2018)

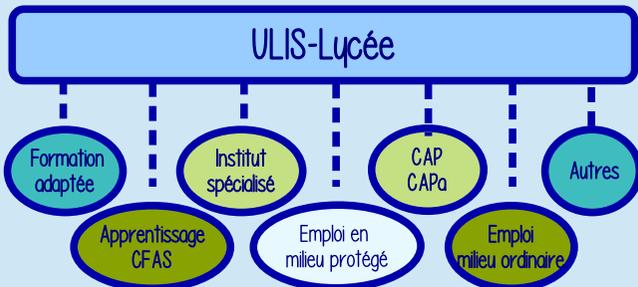
ULIS-Lycée Emmanuel Chabrier/Lycée George Sand à Yssingeaux (depuis 2007)

ULIS-Lycée Notre Dame du Château à Monistrol sur Loire (depuis 2016)



## L'après ULIS-Lycée de détermination

A l'issue de la première année de détermination du projet professionnel et donc du choix d'orientation avec le soutien du dispositif ULIS-Lycée, le jeune pourra envisager plusieurs possibilités pour poursuivre sa formation ou trouver un emploi.



## Quelques sigles

**AESH** : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (anciennement AVS)

**ASH** : Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap

**AVS** : Auxiliaire de vie Scolaire (Individuel ou mutualisé)

**CAP/CAPa** : Certificat d'Aptitude Professionnelle (agricole)

**CFAS** : Centre de Formation des Apprentis Spécialisés

**EA** : Entreprise Adaptée

**ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail (anciennement CAT)

**IME/IMPRO** : Institut Médico-Educatif / Médico-PROfessionnel

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**PPS** : Projet Personnalisé de Scolarisation

**PPO** : Projet Personnalisé d'Orientation (intégré au PPS)

**SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

**SESSAD** : Service d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile

**SPMS** : Service Prestations Médico-Sociales

**SSESD** : Service de Soins et d'Éducation Spécialisée à Domicile

**SSEFIS** : Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire



## Quelques adresses

**SESSAD CRF43** - Pôle Crisselle - Rue du Pêcher - 43200 Yssingeaux  
04 71 56 06 37 ou rue Vieille Charrat - 43120 Monistrol s/L - 04 71 56 00 72

**MDPH 43** - 9 rue des Moulins 43000 Le Puy en Velay - 04 71 07 21 87

**Enseignants référents secteur public :**

Mme BOYER - Collège Jean Monnet - Le Piny Haut  
43200 Yssingeaux - 04 71 75 32 87 (Yssingeaux)

Mme MANTE - Lycée Léonard de Vinci - Le Mazel  
43120 Monistrol s/L 04 71 61 73 43 (Monistrol s/L)

Mme HUGONET - DSDEN - 7 rue de l'école normale - Vals près le Puy - 43012 Le Puy en Velay - 04 71 04 57 08 (Le Puy nord)

Mme MONTET - DSDEN - 7 rue de l'école normale - Vals près le Puy - 43012 Le Puy en Velay - 04 71 04 57 06 (Le Puy sud)

Mme POUYER - Collège Lafayette - 43100 Brioude - 04 71 74 95 64 (Brioude)

**Enseignants référents secteur privé :**

Mme DELDON - Direction diocésaine - 4 bld Dr Chantemesse  
43000 Le Puy en Velay - 04 71 09 86 73

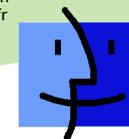
Mme BOCKET - Ecole Arc en Ciel - 5 route de Vousse  
43130 Retournac - 04 71 59 54 31

M. Trilland - Ecole St Joseph - 68 avenue de Reussiem  
43350 St-Paulien - 04-71-02-54-83

**Emmanuel Chabrier** Lycée polyvalent  
Yssingeaux  
175 impasse du Complexe Sportif  
Le Piny Haut  
43200 Yssingeaux  
☎ 04 71 59 02 87  
📠 04 71 59 12 24  
Mel : ce.0430953@ac-clermont.fr  
www.lyc-chabrier.ac-clermont.fr

**PEPY** Pôle  
d'Enseignement  
Public  
Yssingeaux

**George Sand** Lycée agricole  
Yssingeaux  
85 route de Queyrières  
Choumouroux  
43200 Yssingeaux  
☎ 04 71 65 70 50  
📠 04 71 65 50 51  
Mel : legta.yssingeaux@educagri.fr  
www.legta.yssingeaux.educagri.fr



L'Unité Localisée  
pour l'Inclusion Scolaire en Lycée  
sur le bassin d'Yssingeaux  
(Haute-Loire)  
Troubles des fonctions cognitives  
et autres troubles associés



pour :

- Prendre confiance en soi
- Élaborer un projet personnel
- Poursuivre les apprentissages
- Acquérir des compétences techniques et professionnelles
- Développer l'autonomie et la socialisation

✉ [ulis-yssingeaux@ac-clermont.fr](mailto:ulis-yssingeaux@ac-clermont.fr)





## Les modalités d'orientation vers l'Ulis-lycée

L'orientation est proposée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). L'accueil en ULIS-Lycée se fait sur la base d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) élaboré à partir des besoins et des potentialités de l'élève. Il définit des objectifs adaptés, prévoit la mise en œuvre des aides spécifiques nécessaires et précise les conditions pour une évaluation régulière des actions engagées.



## L'équipe pédagogique et d'encadrement

L'enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS est spécialisée pour l'enseignement adapté et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Les enseignants dispensent des cours de discipline générale ou technique et technologique avec la présence et le soutien des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) auprès des élèves.

Les AESH sont des assistants d'éducation mis au service de l'inclusion scolaire pour aider et guider les élèves dans certains gestes, certaines tâches de la vie quotidienne au lycée. Leur action s'inscrit dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Les responsables des lycées assurent conjointement la responsabilité de l'ULIS-Lycée.

Les services de vie scolaire contrôlent l'assiduité et la ponctualité des élèves et informent les familles.

Les personnels de service et de restauration participent à l'accueil et à la vie des élèves dans les établissements.



## La mission spécifique de l'Ulis-Lycée

L'objectif est d'aider à la réalisation d'une formation adaptée et individualisée sur une première année de détermination en s'appuyant sur des besoins identifiés dans le prolongement de l'ULIS-collège, d'instituts spécialisés ou d'une SEGPA.

Ce parcours d'un an permet d'approfondir les apprentissages fondamentaux, de découvrir les différents secteurs professionnels des lycées d'accueil, de côtoyer d'autres jeunes dans le cadre quotidien de la vie des établissements scolaires (restauration, temps de loisirs, déplacements...).

Le cursus rend l'accès à une pré-professionnalisation sous forme d'acquisition de compétences, pouvant déboucher pour certains sur une poursuite en CAP ou CAPa en formation initiale ou en apprentissage.



## L'organisation de fonctionnement

Pour atteindre les objectifs de réussite scolaire et d'insertion sociale et professionnelle, des démarches pédagogiques adaptées sont proposées.

En première année de détermination du projet professionnel sur l'ULIS-Lycée :

- 19h à 22h d'enseignement général par semaine
- 9h à 12h heures d'enseignement technique par semaine
- un effectif de 12 élèves maximum
- des périodes de formation en milieu professionnel (7 à 11 semaines)
- des projets individuels réévalués lors des ESS et avec les parents
- des cours répartis sur les deux établissements
- des séances en inclusion dans les classes de CAP/CAPa ou de Bac Pro pour définir un projet professionnel (ateliers de pratiques ou modules particuliers)

Lors de la poursuite en CAP/CAPa/Bacpro :

- un accompagnement et un suivi par le dispositif ULIS-Lycée plus particulièrement dans les enseignements généraux, pour la prise des cours, la reformulation, la mise en confiance, les contrôles, l'organisation, ...

L'organisation et le fonctionnement du dispositif ULIS-lycée sont adaptés aux particularités de chaque jeune et apportent des soutiens pédagogiques particuliers pour reprendre les apprentissages rendus plus difficiles par la lenteur ou la fatigabilité des élèves.

Les services de soins (SESSAD, SSES, SPMS, etc.) ou autres intervenants médicaux peuvent intervenir, si nécessaire, auprès des élèves au sein des établissements scolaires.



## Qu'est-ce qu'une ULIS ?

C'est une unité localisée pour l'inclusion scolaire. Elle permet d'accueillir collectivement dans un établissement scolaire ordinaire des élèves qui présentent des troubles moteurs, sensoriels et/ou intellectuels et qui ne peuvent s'adapter aux contraintes parfois lourdes de l'inclusion individuelle.



## Le public de l'Ulis-Lycée d'Yssingeaux

Le dispositif accueille des jeunes âgés de 16 à 20 ans, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées, (MDPH) ayant des troubles des fonctions cognitives, des troubles psychiques, des difficultés d'apprentissages, voire d'autres troubles associés.



## La particularité de l'Ulis-Lycée d'Yssingeaux

Le dispositif fonctionne en partenariat entre le lycée Emmanuel Chabrier (Ministère de l'Éducation Nationale) et le lycée George Sand (Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt) ce qui permet aux élèves d'accéder aux différents plateaux techniques des deux établissements.



## Les secteurs professionnels de l'Ulis-Lycée d'Yssingeaux

Lycée Emmanuel Chabrier

- Production et service en restauration
- Maintenance industrielle (mécanique)
- Hôtellerie restauration
- Accueil - relation clients et usagers



Lycée George Sand

- Productions agricoles
- Aménagements paysagers
- Activités équestres
- Services à la personne

